



Agrément FFTA N° 09.14.011

Chers amis archers,

La section Tir à l'Arc de l'U.S.M. VIRE est heureuse de vous inviter à participer à son concours « **tir en salle** » (2X18 M cible mousses) les :
Samedi 16 et Dimanche 17 décembre 2017
Au gymnase du Val de Vire

Ce concours est sélectif pour les championnats du Calvados de Normandie et de France.

Horaires :

	Samedi 16 décembre 2017		Dimanche 17 décembre 2017
	1 ^{er} départ	2 ^{ème} départ	3 ^{ème} départ
Ouverture du greffe	13h00	19h15	12h00
Entraînement	13h15	19h30	12h15
Inspection du matériel	13h45	20h	12h45
Début des tirs	14h00	20h15	13h00

Blasons :

	Classique	Arcs à poulies	Arc Nu
Poussin	Unique Ø 80		
Benjamins et minimes	Unique Ø 60		
Cadets à super vétérans	Unique Ø 40 (Tri-spot de Ø 40 sur demande à l'inscription)	Tri-spot Ø 40	Cadets Unique Ø 60 (J+S+V+SV)
			Unique Ø 40

★Uniquement sur le départ 1 - sous conditions - voir règlement FFTA

Proclamation des résultats : dimanche vers 17h00.

Récompenses : aux 3 premiers de chaque catégorie, à la première équipe mixte de trois tireurs arc classique et à la première équipe mixte de trois tireurs arc à poulies.

Inscriptions :

Tarifs des engagements :

Séniors à Super Vétérans	8,00 €
Poussins à juniors	5,00 €
Deuxième départ toutes catégories	5,00 €

Arbitres : Stella LEVADE, Hermann LEROY et Didier MOTREFF

Tenue : Blanche ou de club obligatoire pour les podiums. Chaussures de sport obligatoires.
La licence de la saison en cours ou une pièce d'identité (avec photo) vous sera demandée au greffe.

Inscriptions et renseignements : **LECUYER François**
La trébussonnière
14500 Maisoncelles la Jourdan
Tél : 02.14.12.52.45 E-mail : fanfan_61_lecuyer@hotmail.com

Clôture des inscriptions : Mercredi 13 décembre 2017

☺Buvette et casse- croûtes sur place

La section tir à l'arc de l'USM VIRE vous souhaite un bon tir et une très bonne saison sportive.

CLUB de : _____

Nom du responsable :

N° de téléphone et e-mail :

FEUILLE D'ENGAGEMENT
CONCOURS EN SALLE (2X18M) USMVIRE
LES 16 ET 17 DECEMBRE 2017

Nom	Prénom	N° de licence	catégorie	Arc nu	Arc CL	TRI	Arc CO	Samedi AM	Samedi Soir	Dimanche Après-midi

Montant des engagements : Jeunes _____ X 5,00 = _____

 Adultes _____ X 8,00 = _____

 TOTAL = _____ €

(Chèques à libeller à l'ordre de « **USM VIRE TIR A L'ARC** »)

A retourner au plus tard Mercredi 13 décembre 2017 à : LECUYER François

La trébussonnière

14500 Maisoncelles la Jourdan

02.14.12.52.45 ou par e-mail : fanfan_61_lecuyer@hotmail.com